

ACTION URGENTE

GAMBIE. DÉTENTION D'UN IMAM CONTRE LA PEINE DE MORT

L'imam Baba Leigh est en détention au secret sans inculpation depuis le 3 décembre dernier. Cet homme a ouvertement critiqué l'exécution de neuf condamnés à mort en août dernier en Gambie.

Le 3 décembre 2012, des témoins ont affirmé avoir vu deux membres de l'Agence nationale de renseignements (NIA) arriver chez Baba Leigh vers 22 heures. Les agents ont informé ce dernier qu'ils devaient l'emmener au siège de la NIA pour y être interrogé, mais ils n'ont pas fourni plus d'explications. Personne n'a revu cet homme depuis.

Sa famille pense qu'il est détenu au siège de la NIA, tandis que l'Agence affirme ne disposer d'aucun renseignement concernant l'endroit où se trouve Baba Leigh.

La famille et l'avocat de cet homme ne sont pas autorisés à lui rendre visite, et ses proches craignent pour sa santé. Un membre de la famille de Baba Leigh a confié à Amnesty International : « Nous sommes très inquiets pour lui. Nous ne l'avons pas vu depuis lundi et nous ne pouvons pas lui donner de la nourriture ou des médicaments. Nous avons besoin de le voir et de savoir quelles infractions il a commises. »

La détention sans inculpation de Baba Leigh bafoue l'article 19 (3) de la Constitution gambienne, qui garantit le droit d'être déféré devant un tribunal sous 72 heures, ainsi que le droit national et international relatif aux droits humains et les normes nationales et internationales en la matière.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités à veiller à ce que Baba Leigh soit déféré de toute urgence devant un tribunal et inculpé d'une infraction reconnue par le droit ou relâché ;
- appelez-les à permettre à cet homme d'entrer immédiatement en contact avec sa famille et son avocat.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 22 JANVIER 2013 À :

Directeur général de l'Agence nationale de renseignements

Numo Kujabi

National Intelligence Agency (NIA)

Headquarters, Banjul, Gambie

Fax : +220 4225562

Formule d'appel : *Dear Director, / Monsieur,*

Ousman Sonko

Ministre de l'Intérieur et des Affaires des ONG

No.5 J.R. Forster Street (Ex. Fitzgerald Street), Banjul, Gambie

Fax : +220 420 1320

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Susan Waffa Ogoo

Corporation and Gambians Abroad
Ministry of Foreign Affairs

4, Marina Parade, Banjul, Gambie

Courriel : info@mofa.gov.gm

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Ministre de l'Intérieur et des Affaires des ONG

Copies à :

Ministre des Affaires étrangères

Veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Gambie dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

GAMBIE. DÉTENTION D'UN IMAM CONTRE LA PEINE DE MORT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 23 août 2012 dans la soirée, huit hommes et une femme ont été extraits de leur cellule ; ils ont été tués le lendemain par un peloton d'exécution. Ces mises à mort ont eu lieu en secret, sans que les familles, les avocats ou les gouvernements respectifs des prisonniers aient été prévenus. Il semble que les détenus eux-mêmes n'aient pas été informés de leur exécution prochaine avant de quitter leurs cellules. Il s'agit des premières exécutions en Gambie depuis près de 30 ans. Les corps des prisonniers n'ont toujours pas été rendus aux familles, et on ignore où ils sont enterrés.

Baba Leigh prêche chaque vendredi à la mosquée de Kanifing Est. En septembre, cet homme a fermement condamné ces exécutions, les qualifiant d'« anti-islamiques ». Il a également appelé les autorités à rendre les corps aux familles. Au cours de ces derniers mois, Baba Leigh a continué de critiquer le gouvernement et de se prononcer contre la peine de mort dans ses sermons.

Le 7 septembre dernier, les journalistes Baboucarr Ceesay et Abubacarr Saidykhan ont été appréhendés pour avoir voulu obtenir un permis afin de défiler pacifiquement pour contester les exécutions. Le 10 septembre, ils ont été inculpés de conspiration dans le but de commettre un crime. Ils ont plus tard été accusés de sédition, avant d'être libérés sous caution. Les charges retenues contre eux ont finalement été abandonnées le 23 octobre, par ordre du président Yayha Jammeh, semble-t-il. Peu après, les deux journalistes ont commencé à recevoir des menaces de mort.

En Gambie, les journalistes, les défenseurs des droits humains et les opposants politiques sont régulièrement victimes de violations de leurs droits fondamentaux, notamment d'arrestations et de placements en détention illégaux, de torture, de procès iniques, de harcèlement, d'agressions et de menaces de mort, ce qui rend leur travail extrêmement difficile.

Noms : Baba Leigh, Baboucarr Ceesay, Abubacarr Saidykhan

Genre : hommes

AU 353/12, AFR 27/014/2012, 11 décembre 2012

